

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 30 janvier 2026

 7 documents

REVUE DE PRESSE DU 24 AU 30 JANVIER 2026

1



La maison partagée senior fête son premier anniversaire

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 30 janvier 2026

2



L'écurie Le Mans en pleine forme

L'Action Républicaine, vendredi 30 janvier 2026

3



Les passionnés et amoureux de jardinage sont attendus à Bonnetable, ce samedi

L'Action Républicaine, vendredi 30 janvier 2026

4



Le conseil municipal jeunes à la découverte de l'histoire locale

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 28 janvier 2026

5



Le club de billard, entre sport et convivialité

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 27 janvier 2026

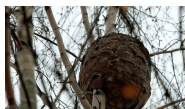
6



Beau lancement pour « Élise et moi »

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 24 janvier 2026

7



Frelons, vidéoprotection, cantine : les dossiers du conseil municipal

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 23 janvier 2026

Beaufay - La maison partagée senior fête son premier anniversaire

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 30 janvier 2026, 259 mots

Ouverte depuis un an, cette maison partagée gérée par l'entreprise Cettefamille accueille actuellement quatre résidents seniors.

Lundi 26 janvier, l'entreprise Cettefamille fêtait le premier anniversaire de la maison partagée de Bonnétable, lors d'une journée porte ouverte, rue des Glycines. Dans une belle bâtisse sur deux niveaux avec ascenseur, cette structure d'accueil permet de loger huit locataires.

Chacun dispose d'une chambre individuelle indépendante et a accès aux espaces communs de cuisine et de loisirs. « Le gros plus est la présence d'une, voire de deux auxiliaires de vie 24h/24 et 7j/7. Elles préparent tous les repas, s'occupent du ménage, de la toilette et de leur bien-être » précise Amandine Collet, la responsable technique.

Huit résidents peuvent être accueillis

« Les quatre locataires présents actuellement peuvent faire leur cuisine s'ils le souhaitent et participent aux animations quotidiennes l'après-midi. Ils peuvent également venir avec leurs animaux de compagnie, comme Jeanine avec son chien Stella » ajoute Mélanie Louvet, la responsable commerciale. Ce cadre chaleureux et familial offre une présence continue sécurisante pour les locataires. Les locations sont meublées mais chacun peut venir avec ses meubles. Jessica Drouet, la responsable de maison sur place, s'occupe des relations avec la famille, de la gestion de la maison partagée y compris la coordination avec les structures de santé si besoin.

La journée était animée par des producteurs locaux (les vergers d'Aulaines, les ateliers Caires de crochet, les jeux ø fil du bois et le brasseur Bonn'et ale).

L'entreprise Cettefamille gère 75 maisons en France.

Contact : 02 55 99 41 72



Les animateurs de la journée portes ouvertes, lundi dernier. © Le Maine Libre

Bonnétable - L'écurie Le Mans en pleine forme

L'Action Républicaine, vendredi 30 janvier 2026, 365 mots

L'association l'écurie Le Mans a tenu son assemblée générale annuelle dans la salle Mélusine à Bonnétable, en présence des élus locaux, des partenaires et de la majorité de ses membres. L'occasion de revenir sur une année 2025 riche en événements et de présenter les projets pour 2026.

L'écurie compte aujourd'hui 119 adhérents, rassemblant pilotes, navigateurs, officiels, commissaires et bénévoles. L'année passée a été marquée par des événements d'envergure, à commencer par le 20^e Rallye Historique le 13 avril, remporté par Michel Laborie et son navigateur Jacques Phelippeau, déjà vainqueurs de la première édition. Le 59^e Rallye Le Mans, organisé les 12 et 13 juillet, a enregistré un nombre record de 142 participants pour ses épreuves VHC et VHRS. L'écurie a tenu à remercier la ville de Bonnétable, les communes traversées, Jauzé, Courcival et Saint-Cosme-en-Vairais ainsi que les riverains, agriculteurs, officiels et bénévoles pour leur contribution à la réussite de ces manifestations.

La section loisirs a également connu un beau succès début septembre avec treize véhicules de prestige ayant découvert le Cotentin. Le bilan financier de l'année est positif, et le bureau de l'association reste inchangé.

Le calendrier 2026 est arrêté

Côté sportif, plusieurs membres se sont distingués : Jean-Bernard Bouvet a été sacré Champion d'Europe en endurance sur Ferrari, Paul Herpin Champion de France Karting en endurance, Vanessa Gardena Vice-Championne de France en Fol Car et Quentin Le Potier Champion de Ligue et de l'ACO en slalom.

L'AG a également rendu hommage à cinq membres pour leur fidélité et leur engagement au sein de l'écurie : Jacques Mélis (60 ans de participation), Gérard Morençais, Jacques Pilon, Bernard Bouvet et André Grison, président actuel.

Pour 2026, le calendrier prévoit le 21^e Rallye Historique et la 3^e balade le dimanche 12 avril au départ de Bonnétable, le 60^e Rallye Le Mans les 11 et 12 juillet, et une découverte de la Côte de Granit Rose du 10 au 14 septembre.

"Une année prometteuse attend donc les passionnés de l'écurie Le Mans, alliant compétition, convivialité et découverte du patrimoine automobile", conclut André Grison, président de l'association.



Le bilan financier est positif et le bureau reste inchangé pour l'association l'écurie Le Mans. © dr

Bonnétable - Les passionnés et amoureux de jardinage sont attendus à Bonnétable, ce samedi

L'Action Républicaine, vendredi 30 janvier 2026, 226 mots

Ce samedi 31 janvier 2023, l'association Les Jardiniers sarthois de Bonnétable donne rendez-vous aux amoureux du jardin. Ceux qui veulent réserver une parcelle sont attendus !

Passionnés de jardinage, l'association Les Jardiniers Sarthois de [Bonnétable](#) vous donne rendez-vous pour son assemblée générale, ce samedi 31 janvier à 14 h 30, dans la salle Saint-Sulpice.

Les Jardiniers sarthois : des conseils et expériences en jardinage, à Bonnétable

Cette rencontre permettra aux personnes qui découvrent l'association de comprendre son fonctionnement, qui consiste à échanger entre les membres pour obtenir conseils, connaissances et expériences en jardinage. Pour les adhérents déjà membres, ce sera également l'occasion de faire le point sur les activités proposées et de partager expériences et conseils avec les autres jardiniers.

Si certains veulent une parcelle pour jardiner, certaines sont disponibles

Les personnes intéressées par une parcelle dans les jardins familiaux devront être présentes pour recevoir toutes les informations nécessaires et compléter les démarches. L'assemblée constitue aussi un moment privilégié pour échanger avec le comité directeur et les autres membres de l'association.

Le prix de l'abonnement, comprenant la revue et les graines, reste inchangé à 20,50 euros, permettant à chacun de continuer à cultiver sa passion.



Renée Gouhier, présidente des Jardiniers sarthois de Bonnétable, et son équipe, tiendront leur assemblée générale, ce samedi 31 janvier. © dr

Bonnétable - Le conseil municipal jeunes à la découverte de l'histoire locale

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , mercredi 28 janvier 2026, 262 mots

Le conseil municipal jeune de Bonnétable a participé à une matinée riche en découvertes historiques, organisée par l'association du Souvenir Français de la commune.

Les jeunes élus ont commencé par une visite des panneaux pédagogiques retraçant l'histoire de Bonnétable, de la Résistance, découvrant l'histoire des Justes ayant sauvé des enfants juifs, jusqu'au bombardement de la ville et à sa libération par les troupes américaines. Cette première étape a permis aux participants de mieux comprendre les événements qui ont marqué la commune et le courage de ceux qui ont œuvré pour la liberté.

La matinée s'est poursuivie par un recueillement sur la stèle d'Onias Martin, soldat américain tué à 24 ans le 10 août 1944 lors de la libération de Bonnétable.

La visite s'est ensuite achevée au cimetière communal, où les jeunes ont découvert le carré militaire ainsi que différents monuments aux morts, témoins des conflits ayant touché Bonnétable : la guerre de 1870, la stèle allemande de 1870, la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale.

Les jeunes élus ont été très touchés et captivés par cette visite, qui leur a permis de découvrir l'histoire locale et de comprendre l'importance de ce travail de mémoire pour les générations futures.

La rencontre a réuni Jean-François Ferrand, président du Souvenir Français de Bonnétable, Julien Barbier, porte-drapeau, Bernard Gaignard, président de l'UNC, Catherine Chartrain, adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires et du conseil municipal jeunes, ainsi que Marie Manson.



Le conseil municipal jeune de Bonnétable, accompagné des représentants du Souvenir Français et de la commune. © Le Maine Libre

Bonnétable - Le club de billard, entre sport et convivialité

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , mardi 27 janvier 2026, 217 mots

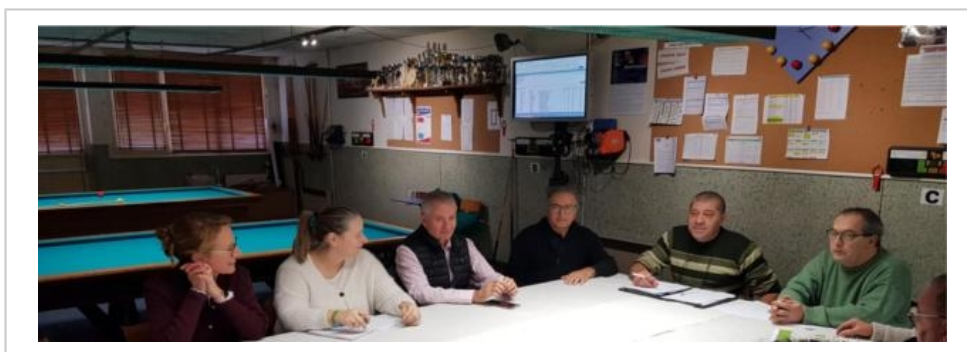
Réunis en assemblée générale, les membres des Amis du billard français bonnétablien ont dressé le bilan d'une saison 2025 particulièrement active et posé les bases de l'année à venir.

Côté gouvernance, la continuité est de mise : Bruno Gainche est reconduit à la présidence, entouré d'un bureau renforcé, avec notamment l'arrivée de Sabrina Foulard comme secrétaire adjointe. Le club compte désormais 21 membres, dont 12 joueurs engagés en compétition.

Sur le plan sportif, la saison écoulée a été marquée par plusieurs performances notables. Jean-Michel Robert s'est classé 5^e en finale 4 billes D1, tandis que Rodolphe Gaufreteau a pris la 4^e place en finale libre D1. En libre D2, Brice Berger est monté sur la troisième marche du podium. Aram Mehreik s'est particulièrement illustré en devenant vice-champion de la Sarthe au 5 quilles une 5^e place lors des 10 heures de Marolles.

La saison 2026 s'annonce dense, avec 14 compétitions organisées à domicile, représentant plus de 120 matchs, et l'accueil d'une finale départementale.

Le club, ouvert tous les après-midi et le week-end, au 18, rue Joffre à Bonnétable, accueille débutants et joueurs confirmés pour la pratique du billard loisir ou compétition.



L'assemblée générale des Amis du Billard Français Bonnétablien a permis de faire le point sur la saison écoulée et les projets à venir. © Le Maine Libre

Bonnétable - Beau lancement pour « Élise et moi »

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 24 janvier 2026, 159 mots

Le week-end dernier, la troupe Les Tréteaux de Malestable a présenté sa nouvelle comédie, « Élise et moi », à la Salle Mélusine. Les deux premières représentations ont attiré un public nombreux, qui n'a pas manqué de ponctuer chaque scène de rires et d'applaudissements chaleureux.

Écrite par Viviane Tardivel, la pièce entraîne les spectateurs à l'Élysée, où le président a mystérieusement disparu. Quiproquos, rebondissements et situations cocasses se succèdent, et chaque personnage réserve son lot de surprises.

Comédiens, techniciens et souffleurs se sont pleinement investis, entre répétitions, préparation des décors et travail sur les personnages. L'engagement de la troupe a été récompensé par l'enthousiasme du public.

Après ce démarrage réussi à Bonnétable, la troupe poursuivra sa tournée dans la région. Prochain rendez-vous : dimanche à 15 h à Cherré-Au.

Toutes les dates de la tournée sont disponibles sur Facebook – Les Tréteaux de Malestable.

Réservations : 06 83 87 60 63 ou via HelloAsso.



La troupe salue le public après la première. © Le Maine Libre

Bonnétable - Frelons, vidéoprotection, cantine : les dossiers du conseil municipal

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr , vendredi 23 janvier 2026, 455 mots

Le dernier conseil municipal a fait le point sur l'élimination des nids de frelons asiatiques, la vidéoprotection autour du gymnase et la cantine.

Le conseil municipal s'est réuni la semaine dernière pour faire le point sur les dossiers en cours.

Les élus ont tout d'abord approuvé la signature d'une convention de prestation de services avec la société Allo guêpes 72 pour la destruction des nids de frelons asiatiques dans la commune.

Frelons : pas de gratuité

La collectivité prend en charge 50 % du coût des interventions chez les particuliers, dans la limite de 150 €, tandis que les opérations sur le domaine public sont intégralement financées. Un suivi des interventions sera demandé au prestataire.

26 interventions ont été menées en 2025 pour un coût de 2 464,50 €. Une augmentation puisqu'en 2024, il n'y en avait eu que cinq, pour 675 €.

Cette action trouve son origine dans le travail de sensibilisation mené par l'association Bonn'actions auprès des habitants sur le frelon asiatique et le piégeage.

Thierry Bottras, élu d'opposition, a souligné l'importance de signaler les nids et de poursuivre le piégeage en 2026. Tandis que Lionel Transon, élu d'opposition, a interrogé la maire sur l'installation de pièges sur le domaine public et suggéré la gratuité des destructions.

La maire, Marie-Laure Pléver, a précisé que l'option de gratuité n'était pas envisagée, et que l'installation de pièges sur le domaine public nécessiterait probablement des autorisations, représente des risques pour les agents et exige une formation spécifique.

Vidéoprotection et cantine

Le conseil a validé la demande de subventions pour l'extension de la vidéoprotection autour du gymnase. Estimé à 6 000 €, le projet pourrait être financé à 50 % par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à 30 % par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), laissant un reste à charge de 1 200 € (20 %) pour la commune.

Du côté de la cantine scolaire, faute de personnel, les élus ont approuvé un devis avec la société Convivio pour une prestation de livraison de repas. Cette solution temporaire, en attente de recrutement d'un chef cuisinier manager, coûte environ 4 000 € de plus par mois. La commune commande 359 repas par jour, générant un certain gaspillage, que des ajustements devraient permettre de limiter tout en garantissant un repas complet à chaque enfant.

Interrogée par Lionel Transon, la maire a rappelé que les restes alimentaires ne peuvent être resservis que dans le strict respect de la réglementation, garantissant la sécurité et la santé des enfants ; hors de ce cadre, ils sont systématiquement jetés. La maire a précisé : « C'est un pansement, nous n'avons pas le choix, l'idée première reste d'embaucher au plus vite un chef cuisinier. »



Les frelons, au programme du dernier conseil. © illustration archives Le Courrier de l'Ouest